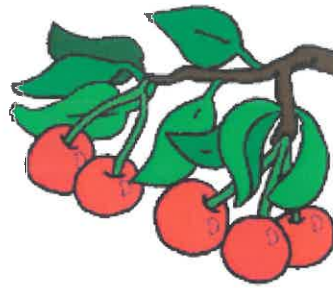




Juin



Traenheim, juin 2018

1. LES FESTIVITES A VENIR

- **Coupe du monde de football** du 14 juin au 15 juillet : un écran géant sera installé pour la diffusion des matchs de l'équipe de France
- **Inauguration du Sentier du Haut de la Klamm** (chemin Rothgerber) : **le 15 juin à 17h30**
- **Barbecue géant à la Ferme ROTHGERBER** : **le 15 juin à partir de 18h30**
- **Marathon du Vignoble le 16 juin** : réunion d'information **le 7 juin** à la salle communale de Traenheim à **19h30**
(sylvia.appelhans@wanadoo.fr ou par téléphone au 06.85.05.45.22)
- **Fête de la Musique** (à l'arrière de la mairie) : **le 30 juin à partir de 17h30** :
Nous faisons cette année encore, appel à tous nos fabuleux pâtisseries et pâtisseries traenheimois qui, comme l'an dernier, ont agrémentés avec talent et délice notre buffet de desserts.
Faites-vous connaître et inscrivez-vous auprès de **Josiane AUGUSTE** au **06 13 10 53 71**.



2. NUISANCES SONORES

La saison estivale est de retour et chacun a envie de profiter des beaux jours.

Les activités de loisirs (bricolage, jardinage) exercées par des particuliers à l'aide d'outils, d'appareils ou d'instruments tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques ne devront pas porter atteinte à la tranquillité du voisinage par la durée, la répétition ou l'intensité du bruit occasionné et ne pourront être pratiquées que les jours et horaires ouvrables de 7h00 à 12h00 et de 13h30 à 20h00 en semaine, les samedis de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 19h00, les dimanches et jours fériés ces activités sont interdites.

Nous en appelons à votre bon sens ! Merci

3. OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES 2018

À l'approche des vacances estivales, la gendarmerie nationale rappelle aux résidents de sa circonscription, qu'elle reconduit l'opération « Tranquillité vacances ».

En quoi cela consiste-t-il ?

Vous vous absentez de votre domicile cet été ? Avant de partir en vacances, vous pouvez signaler votre départ à la gendarmerie de votre secteur. Cette dernière surveillera votre domicile au cours de ses patrouilles quotidiennes. En cas d'anomalie (tentative d'effractions ou effractions), vous êtes prévenus (directement ou par une personne de confiance) afin de pouvoir agir au plus vite et de limiter le préjudice subi.

Comment faire ?

Il vous suffit simplement de remplir l'imprimé que vous trouverez sur le site www.interieur.gouv.fr (Accueil → A votre service → Ma sécurité → Conseils pratiques → Mon domicile » Zen en vacances ? Bénéficiez de l'Opération Tranquillité Vacances !) et de vous rendre à la gendarmerie, muni de votre pièce d'identité.

Rappel

Afin de prévenir la commission de cambriolage, la gendarmerie nationale rappelle que la vigilance de chaque riverain est une chance supplémentaire de lutter contre ce type de délinquance. La présence inhabituelle de personnes aux abords d'un domicile sans occupant, le passage à faible allure d'un véhicule dans un lotissement sont autant d'exemples de faits qu'il est utile de signaler immédiatement à la gendarmerie. Alors n'hésitez plus, faites le 17.

GENDARMERIE DE WASSELONNE

03 88 87 02 45

4. DECHETERIE

La déchèterie à l'arrière de la mairie n'est pas un dépôt d'ordure.

Veuillez SVP respecter ce lieu, et ne porter que les déchets autorisés dans les bennes disponibles à l'arrière de la mairie.

Concernant les objets encombrants, la déchèterie de Marlenheim est ouverte le mardi, le jeudi et le samedi (les heures d'ouverture sont indiquées sur le dépliant déposer dans votre boîte aux lettres en début d'année)



5. OUVERTURE DE LA MAIRIE

Nous vous rappelons que la mairie accueille le public les mardis et jeudis après-midi de 15h à 18H et le mercredi matin de 8h à 11H.

Avec mes meilleures salutations
Le Maire : Gérard STROHMENGER

